



COMMISSION ECHECS
SAISON 2022-2023



Ligue Ile de France
Fédération Sportive et Gymnique de Travail
www.liguesfgt.org



3.00€

www.echecs.fsgt.org

SOMMAIRE

Clubs Ile de France	Page 4
Création, Organisation, Location	Page 5
Calendrier 2022/2023	Page 6
Bureau de la CELIF	Page 8
Coordonnées des Membres du bureau	Page 9
Coordonnées des Arbitres CELIF/FSGT	Page 10
Clubs d'Echecs et Responsables	Page 11
Compétitions FSGT	Page 14
Règlement des compétitions – Règles communes	Page 15
Règlement du championnat du vendredi	Page 18
Règlement du championnat du samedi	Page 21
Classements élo	Page 23
Classements compétitions	Page 25
Comités départementaux	Page 27



LIGUE ILE DE FRANCE FSGT
14/16 RUE Scandicci - 93508 PANTIN
☎ 01 49 42 23 24 📠 01 49 42 23 60

La liste des clubs et des correspondants IDF.

94 ALFORTVILLE	Guy	SIEGEL	01 43 75 67 86	guysieg@free.fr
95 BEAUMONT SUR OISE	François-Xavier	DUPREY	06 75 00 87 08	fxd671@aol.fr
78 CARRIERES SUR SEINE	Laurent	VASICEK	06 11 80 40 92	laurent.vasicek@sfr.fr
95 CERGY-PONTOISE	Didier	MONY	06 83 04 79 37	dmony@wanadoo.fr
94 CHENNEVIERES	Guillaume	TASSART	06.52.09.39.90	guillaume.tt@free.fr
94 CHEVILLY LA RUE	Pascal	LECONTE	06 64 23 94 08	pascal.leconte.chess@gmail.com
95 ERMONT	Christophe	PAQUIN	06 71 06 32 33	mcpaquin@sfr.fr
94 FONTENAY SOUS BOIS	Antoine	PACE	06.78.35.54.46	atelierpace@wanadoo.fr
92 GENNEVILLIERS	Sébastien	COLE	01 72 61 30 35	sebcole@9online.fr
94 JOINVILLE LE PONT	Jean-Michel	COLL	06 74 41 21 78	daxacear@gmail.com
93 LIVRY GARGAN	Karim	LASFAR	06 65 97 92 25	lasfamargot@hotmail.fr
93 NOISY LE GRAND	Thomas	LEMOINE	06 09 33 12 33	thomas.lemoine@free.fr
94 SAINT MAURICE CHARENTON	Jean-Pierre	GOBBI	06 08 02 11 94	ehecstmaurice@yahoo.fr
77 ROZAY EN BRIE	Francis	BELEY	06 42 65 07 14	francis.beley@live.fr
93 SAINT OUEN	Carmélo	CURCIO	06 63 18 18 00	carmelo_1999@yahoo.fr

Nouveaux clubs

45 COURTENAY	Claude	COLIN	06 65 97 92 25	claudocolin@free.fr
93 LE PRE SAINT GERVAIS	Louis	BOULET	07 69 25 37 53	Loup.boulet@gmail.com

CREATION, ORGANISATION, LOCATION

Pour vous aider dans vos organisations, la Ligue Ile de France FSGT dispose de logiciels informatiques, feuilles de notation.

Il est aussi possible de louer des jeux d'échecs,

La réservation doit se ***FAIRE PAR ECRIT*** à la Ligue Ile de France, puis confirmer quinze jours avant la date de la compétition, par téléphone, la date de retrait du matériel. **01 49 42 23 24**

TARIFS DE LOCATION :

Clubs non affiliés	JEU et SOUS-JEU : 0,65 €
	PENDULE : 0,95 €
	<i>soit l'ensemble:</i> 1,60 €
	+ 150,00 € DE CAUTION.

Clubs affiliés FSGT, PRET GRATUIT

Vous pourrez vous procurer des fiches d'appariement gratuites, la présente brochure et un carnet d'arbitrage sont aussi disponibles.

Pour s'inscrire à un Club : ne pas hésiter à téléphoner (ou écrire) à un responsable de Club, il vous renseignera sur les conditions d'inscription, les horaires d'ouverture, les compétitions ... et puis sans engagement de votre part, venez y faire une partie amicale.

Pour créer un Club, il suffit de trois amis, une salle de réunion (qui peut-être une salle de café), puis prendre contact avec la Ligue Ile de France qui vous aidera pour les démarches et pour toute aide matérielle.

La Ligue Ile de France et la commission Échecs de la Ligue Ile de France (CELIF) peuvent apporter une aide logistique aux clubs et nouveaux clubs.

(aide matérielle, conseils, contacts avec d'autres clubs, rencontres amicales, démonstrations, échiquier géant...)

CALENDRIER SAISON 2022/2023

BUREAUX ET A.G.

Bureau 1 Visio	Mardi 6 Septembre 2022	(19h30)
Assemblée Générale	Samedi 24 Septembre 2022	(16h30)
Bureau 2	Samedi 24 Septembre 2022	(19h)
Bureau 3 Visio	Jeudi 17 Novembre 2022	(19h30)
Bureau 4 Visio	Jeudi 16 Mars 2023	«
Bureau 5 Visio	Jeudi 16 Juin 2023	«

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES D'ILE DE FRANCE

1ère ronde	Vendredi 02 Décembre 2022	(20h30)
2ème ronde	Vendredi 06 Janvier 2023	«
3ème ronde	Vendredi 03 Février 2023	«
4ème ronde	Vendredi 03 Mars 2023	«
5ème ronde	Vendredi 07 Avril 2023	«
6ème ronde	Vendredi 05 Mai 2023	«
7ème ronde	Vendredi 02 Juin 2023	«

(la numérotation des rondes pourra être modifiée en fonction du nombre de rencontres programmées lors de l'engagement des équipes)

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DU SAMEDI

R.1	Samedi 10 Décembre 2022	(14h30)
R.2	Samedi 21 Janvier 2023	«
R.3	Samedi 25 Février 2023	«
R.4	Samedi 18 Mars 2023	«
R.5	Samedi 22 Avril 2023	«

25^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE PARTIES LONGUES

Du Samedi 04 Juin au Lundi 06 Juin 2023 à ?

20^{ème} RENCONTRES NATIONALES ET INTERNATIONALES DU CAP D'AGDE

Du Jeudi 27 Octobre au Samedi 06 Novembre 2022

COLLECTIF CELIF 2022/2023

Co-présidence

Claude COLIN
Jean Philippe RAMOS
Vincent SERISIER
Corinne TODISCO

Secrétaire général

Sylvain DURAND

Nicolas NOBLECOURT

AUTRES RESPONSABLES FSGT EN CHARGE DE :

Gestion des classements ELO et IPR

Alain RIBOUS

***Le bureau se « réunit », soit en visio-conférence, soit en présentiel
au siège de la LIF FSGT Tour Essor 14/16 rue Scandicci - 93508
Pantin
15^{-ème} étage métro Hoche.***

***Les responsables de clubs ou leur représentant peuvent assister aux
réunions ou visio-conférence et participer aux débats engagés selon
l'ordre du jour prévu.***

***En revanche, seuls les membres du Bureau sont habilités à voter
lors de prises de décisions.***

***Un membre du Bureau impliqué directement dans un litige (lui-
même ou son club) ne pourra prendre part au vote. Dans certains
cas, le Bureau se réunira à huis clos.***

COORDONNEES DES MEMBRES DU BUREAU

Sylvain DURAND

2 allée des Loriots

94450 LIMEIL BREVANNES

☎ 09 53 30 54 81 / 06 52 91 61 57

✉ syldurand1@hotmail.fr

Claude COLIN

2 rue TOULOUSE LAUTREC

45320 COURTENAY

☎ 06 23 03 28 74

✉ claudecolin@free.fr

Nicolas NOBLECOURT

41 chemin du clos Roger

77500 CHELLES

☎ 07 89 99 45 00

✉ nico1512nico@gmail.com

Vincent SERISIER

61 rue des Pleiades

93160 NOISY LE GRAND

☎ 07 86 09 98 44

✉ vincent.serisier@free.fr

Jean Philippe RAMOS

1 rue des champs

45320 COURTENAY

☎ 07 67 67 86 55

✉ ramos.jeanphilippe@sfr.fr

Corinne TODISCO

4 rue Gérard de Nerval

93100 MONTREUIL

☎ 06 16 52 85 15

✉ cococarbonara@hotmail.fr

AUTRES RESPONSABLES FSGT / CELIF :

Alain RIBOUS

5 Le Krec'h

22660 TRELEVERN

☎ 06 81 23 30 67

✉ alain.ribous@gmail.com

ARBITRES CELIF / FSGT

Claude COLIN

2 rue Toulouse Lautrec

45380 COURTENAY

☎ **06 23 03 28 74**

✉ **claudecolin@free.fr**

Sylvain DURAND

2 allée des Loriots

94450 LIMEIL BREVANNES

☎ **09 53 30 54 81 / 06 52 91 61 57**

✉ **syldurand1@hotmail.fr**

Pascal LECONTE

4 allée du Panorama

91200 ATHIS MONS

☎ **06 64 23 94 08**

✉ **pascal.leconte.chess@gmail.com**

Thomas LEMOINE

100 rue Pierre Brossolette

93160 NOISY LE GRAND

☎ **06 09 33 12 33**

✉ **thomas.lemoine@free.fr**

Nicolas NOBLECOURT

41 chemin du clos Roger

77500 CHELLES

☎ **07 89 99 45 00**

✉ **nico1512nico@gmail.com**

Cyrille RIVET

63 avenue Consue Général Nordling

93190 LIVRY GARGAN

☎ **06 38 85 11 35**

✉

Vincent SERISIER

61 rue des Pleiades

93160 NOISY LE GRAND

☎ **07 86 09 98 44**

✉ **vincent.serisier@free.fr**

Guy SIEGEL

31 rue Marcel Bourdarias

94140 ALFORTVILLE

☎ **01 43 75 67 86**

✉ **guysieg@free.fr**

Pascal VASSEUR

5 rue du bloc

02150 LAPPION

☎ **06 08 36 92 62**

✉ **pestvasseur@hotmail.com**

Jean Philippe RAMOS

20 rue des champs

45320 COURTENAY

☎ **07 67 67 86 55**

✉ **ramos.jeanphilippe@sfr.fr**

CLUBS D'ECHECS ET RESPONSABLES

ALFORTVILLE

ESPACE CULTUREL DES PONTONS Guy SIEGEL
7 Rue des Pontons 31 rue Marcel Bourdarias
94140 ALFORTVILLE 94140 ALFORTVILLE
☎ 01 43 78 92 15 ☎ 01 43 75 67 86
✉ guysieg@free.fr

BEAUMONT SUR OISE

GYMNASSE HENRI MICHEL François-Xavier DUPREY Jean-Marc PANQUIN
(1^{er} étage) 25/27 avenue Galieni 39 Rue de la Garenne
9 avenue de la division Leclerc 93800 EPINAY SUR SEINE 95270 VIARMES
95260 BEAUMONT SUR OISE ☎ 06 75 00 87 08 ☎ 01 30 35 87 55
Site: <http://chessbeaumont.com> ✉ fxd671@aol.fr ✉ jmpannequin@yahoo.fr

CARRIERES SUR SEINE

MAISON DE RETRAITE Laurent VASICEK Nicolas WAGNER (pdt)
7 impasse Paul Bert 6 rue de Lorraine 4 rue Gay Lussac
78420 CARRIERES S/ SEINE 78800 HOUILLES 78800 HOUILLES
☎ 01 39 57 67 43 ☎ 06 11 80 40 92 ☎ 06 50 33 42 23
✉ laurent.vasicek@sfr.fr ✉ wagner.nicolas1@gmail.com

CERGY-PONTOISE

Hall omnisports P. Hermet Didier MONY Henri PLUMELLE (pdt)
1 rue Pierre de Coubertin 8 place P & M Curie 37 rue du Marais
95300 PONTOISE 60530 NEUILLEY EN THELLE 95210 SAINT GRATIEN
☎ ☎ 03 44 26 72 17/06 83 04 79 37 ☎ 06 28 26 74 94
✉ contact@cpe95.org ✉ dmony@wanadoo.fr ✉ hplumelle@free.fr

CHENNEVIERES

C.O.C. Guillaume TASSART Claude ZLATNIK
90 rue Aristide Briand 54 rue Simone Bigot 25 allée des Battues
94430 CHENNEVIERES 94500 CHAMPIGNY 94430 CHENNEVIERES
Site: <http://coc.echecs.free.fr> ☎ 06 52 09 39 90 ☎ 01 45 76 41 27 / 06 77 81 86 54
✉ ✉ guillaume.tt@free.fr ✉

CHEVILLY-LARUE

MAISON POUR TOUS Pascal LECONTE Michel DUSSART
7 voie Rosa Parks 4 allée du Panorama 48 rue Pierre Curie
94550 CHEVILLY LARUE 91200 ATHIS MONS 94550 CHEVILLY LA RUE
☎ 01 46 86 11 30 ☎ 06 64 23 94 08 ☎ 01 46 86 50 09
✉ ✉ pascal.leconte.chess@gmail.com ✉ dussart.michel@wanadoo.fr

CLUBS D'ECHECS ET RESPONSABLES

ERMONT

CENTRE C^{EL} DE L'ARCHE

150 rue de la Gare
95120 ERMONT

site: <http://ermontechecs.free.fr>



Christophe PAQUIN

55 rue d'Herblay
95150 TAVERNY

☎ 01 61 35 15 22/06 71 06 32 33

✉ mcpaquin@sfr.fr

Bernard BRUGE

12 rue du Plessis
95120 ERMONT

☎ 01 34 13 55 50/06 64 40 42 85

✉ bruge.bernard@neuf.fr

FONTENAY SOUS BOIS

SALLE

82 bis rue Eugène Martin
94120 FONTENAY /S BOIS

☎ 01 41 95 11 70



Antoine PACE

124 rue Gambetta
94120 FONTENAY /S BOIS

☎ 06 78 35 54 46

✉ atelierpace@wanadoo.fr

Corinne TODISCO

4, rue Gérard de Nerval
93100 MONTREUIL

☎ 06 16 52 85 15

✉ cococarbonara@hotmail.fr

GENNEVILLIERS

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

19 rue Louis Calmel
2230 GENNEVILLIERS

☎ 01 40 85 65 91



Sébastien COLE

39 rue des Aubépines
92000 NANTERRE

☎ 06 95 05 29 87

✉ sebcole@9online.fr

Robert HADMAR

5bis rue Georges Boisseau
92110 CLICHY

☎ 06 81 38 86 96

✉ robert.hadmar@sfr.fr

JOINVILLE LE PONT

SALLE DE JEU – Hôtel Kyriad 1^{er} ét

16 avenue du général Galieni
94340 JOINVILLE LE PONT

☎ 01 48 83 11 99



Jean-Michel COLL

39 rue Gabriel Peri – bat B
94340 JOINVILLE LE PONT

☎ 06 74 41 21 78

✉ daxacear@gmail.com

CLUB

24^{ter} avenue du Pdt Wilson
94340 JOINVILLE LE PONT

LIVRY GARGAN

LE CASTEL GUY MOLLET

Rond point des bosquets
93190 LIVRY GARGAN



Karim LASFAR

33 résidence Vallée des Anges
93390 CLICHY SOUS BOIS

☎ 06 65 97 92 25

✉ lasfamargot@hotmail.fr

NOISY LE GRAND

SALLE

Allée Georges Sand
93160 NOISY LE GRAND



Thomas LEMOINE

100 rue Pierre Brossolette
93160 NOISY LE GRAND

☎ 06 09 33 12 33

✉ thomas.lemoine@free.fr

Vincent SERISIER

61 rue des Pleiades
93160 NOISY LE GRAND

☎ 07 86 09 98 44

✉ vincent.serisier@free.fr

CLUBS D'ECHECS ET RESPONSABLES

ROSAY EN BRIE

SALLE

9 bd Lafayette
77540 ROSAY EN BRIE



✉ tour.et.detours.echecs@gmail.com

Francis BELEY

3 rue Bréon
77610 FONTENAY TRESIGNY



☎ 01 64 25 26 51 / 06 42 65 07 14

✉ hf.beley@orange.fr

SAINT MAURICE - CHARENTON

MAISON DES ASSOC.

33 quai des Carrières
94220 CHARENTON LE PONT



Jean-Pierre GOBBI

4 av. Léon Blum
94700 MAISONS ALFORT



☎ 06 74 26 82 81

✉ echecstmaurice@yahoo.fr

Malcolm COX

49 Avenue de l'Abbaye
91330 YERRES



☎ 01 75 30 46 02 / 06 03 22 69 59

✉ rismal@aol.com

✉ rismal.mc46@gmail.com

SAINT OUEN

Salle : Ecole Jean de la Fontaine

3, Rue de l'Alliance
93400 SAINT OUEN

Site: www.usmachecs.fr

✉ infos@usmachecs.fr

Carmelo CURCIO

16 rue Edgar Quinet
93400 St. OUEN



☎ 06 63 18 18 00

✉ carmelo_curcio1999@yahoo.fr



PRE SAINT-GERVAIS

SALLE – Amicale Babylone

15, Rue du Belvédère
93310 Pré-Saint-Gervais

Site: <https://amicalebabylone.org/>

☎ infos M. Julien 06 77 83 44 46

Louis Boulet

☎ 07 69 25 37 53

✉ loup.boulet@gmail.com



COURTENAY

Club d'echecs de Courtenay

1, rue des Ormes
45320 Courtenay

Site: <https://courtenayechecs.wixsite.com/website>

Claude COLIN

1 rue Toulouse Lautrec
45320 COURTENAY



☎ 06 23 03 28 74

✉ claudecolin@free.fr



LES COMPETITIONS ECHECS A LA FSGT

Ces compétitions sont organisées, sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions. Lors des rencontres, les joueurs doivent être licencié pour la saison en cours.

Championnat de parties longues par équipes du vendredi. (Classement ELO)

Chaque saison la CELIF organise un championnat par équipes inter-clubs (4 joueurs par équipe) sur des vendredi soir (20h30) de décembre à Juin.

Tous les clubs affiliés à la FSGT peuvent y participer en s'inscrivant dès Septembre.

Championnat de parties longues par équipes du samedi. (Classement ELO)

La CELIF organise chaque année sur des samedi après-midi (14h30) une compétition par équipes inter-clubs (4 joueurs par équipes) ouverte à tous les clubs affiliés à la FSGT.

Championnat fédéral de parties longues: (Classement ELO)

Organisée par la CFA, avec le soutien d'un club hôte. Cette compétition se déroule sur plusieurs jours.

Autres compétitions homologuées pour les classements ELO et IPR / FSGT.

Plusieurs clubs FSGT organisent également des tournois internes de différentes cadences, d'autres des tournois opens en semi rapide sur une journée. Ils sont homologués pour nos classements IPR et Elo FSGT.

Des commissions départementales organisent également des championnats départementaux de parties longues ou semi-rapide par équipes ou individuelles. (Val de Marne, Val d'Oise.)

Le calendrier de ces différentes compétitions est établi chaque année et diffusé à tous les Clubs en début de saison.

REGLEMENT DES COMPETITIONS

REGLES COMMUNES

1. Organisation

La CELIF organise chaque saison deux compétitions interclubs indépendantes l'une de l'autre, auxquelles les clubs affiliés peuvent inscrire une ou plusieurs équipes :

- Le Championnat du vendredi soir
- Le Championnat du samedi après-midi

Pour chaque équipe inscrite, les clubs doivent verser à la Ligue d'Île-de-France FSGT les droits d'engagement et les cautions avant le 31 Octobre de la saison en cours. Les montants de ces droits sont fixés chaque saison par l'Assemblée Générale.

Le bureau fixe chaque année les récompenses à attribuer en fin de saison.

2. Conditions de participation

Les joueurs participant aux compétitions doivent être licenciés à la FSGT. Les licences doivent être prises par les clubs dans les délais spécifiés par le règlement de chaque compétition selon la procédure par Internet mise en place par la FSGT.

Les joueurs licenciés dans un autre club que celui pour le compte duquel ils participent aux compétitions de la CELIF, notamment ceux déjà licenciés pour une autre activité que les échecs, doivent faire parvenir au responsable des compétitions une copie de leur carte de licence pour la saison en cours.

Un joueur ne peut participer à une même compétition que pour le compte d'un seul club.

3. Classements Elo et assimilations

Le classement de référence est le classement Elo FSGT publié dans la brochure en début de saison.

Les joueurs non classés FSGT doivent avoir un Elo estimé reflétant leur force. Cette estimation peut être obtenue de plusieurs manières :

- Les joueurs ayant déjà un classement Elo dans une autre fédération seront assimilés au même classement, arrondi à la dizaine la plus proche le cas échéant. Dans ce cas, le classement du joueur sera indiqué dans les compositions d'équipe avec la mention « A » devant le classement d'assimilation.
- À défaut, l'assimilation pourra être obtenue par la conversion du classement IPR. Dans ce cas, le classement du joueur sera indiqué dans les compositions d'équipe avec la mention « A » devant le classement d'assimilation.
- Pour les joueurs n'ayant aucun classement de référence, le responsable du club devra fournir une estimation réaliste de leur niveau. Dans ce cas, le classement du joueur sera indiqué dans les compositions d'équipe avec la mention « NC » devant le classement estimé.

En début ou en cours de saison, le bureau pourra, soit à la demande du joueur concerné ou de son club, soit de sa propre initiative, modifier le classement réel ou estimé d'un joueur si une anomalie importante est constatée.

UNE IRREGULARITE DANS UNE ASSIMILATION EXPOSE LE JOUEUR FAUTIF ET SON EQUIPE A DES SANCTIONS

REGLEMENT DES COMPETITIONS

REGLES COMMUNES

4. Déroulement des rencontres

4.1 Modalités de jeu

Les rencontres ont lieu dans un local du club désigné par le calendrier pour recevoir. Ce club fournit tous les jeux, sous-jeux et pendules nécessaires au bon déroulement de la rencontre, ainsi que les feuilles de partie pour les compétitions jouées en cadence longue, et deux feuilles de match par rencontre.

Il est interdit de fumer dans la salle où se déroule la rencontre. Il est recommandé de prévoir un lieu pour les joueurs désirant fumer.

L'utilisation du téléphone portable est interdite dans les lieux de rencontres, la sonnerie étant sanctionnée par la perte de la partie du joueur concerné. Toutefois il est autorisé de laisser la fonction « vibreur » du téléphone si celui-ci est conservé dans une poche du joueur.

Les capitaines d'équipe doivent être en possession du carnet d'arbitrage et de la brochure de la saison en cours.

Avant le début de la rencontre, les capitaines doivent remplir les deux feuilles de match en y précisant le nom des clubs et le rang de l'équipe dans le club, le nom, le prénom, le numéro de licence et le classement Elo, réel ou estimé, de chacun des joueurs, la date de la rencontre, le numéro de la ronde et la compétition concerné.

4.2 Horaires

Sauf accord ou dérogation les rencontres commencent à l'heure prévu dans le règlement de la compétition concernée. Un joueur est déclaré forfait s'il ne s'est toujours pas présenté à la salle de jeu 60 minutes après le début prévu de la rencontre. Si tous les joueurs de l'équipe ont un retard de plus de 60 minutes, l'équipe est déclarée forfait général.

Les clubs recevants doivent avoir préparé la salle, les jeux, les pendules, les feuilles de partie et les feuilles de match pour l'heure prévu du début de la rencontre. Une équipe se déplaçant et trouvant une porte close ou une salle non préparée est en droit d'exiger l'ajustement des pendules de ses adversaires par rapport à l'heure de début théorique de la rencontre. Elle peut se déclarer gagnante par forfait si la salle n'est toujours pas prête 60 minutes après le début prévu de la rencontre.

REGLEMENT DES COMPETITIONS

REGLES COMMUNES

4.3 Résultats

À l'issue de la rencontre, les capitaines complètent les feuilles de match en y portant les résultats individuels (points de partie), les totaux et leurs observations éventuelles, et les signent. Ils gardent un exemplaire chacun. Ils communiquent les résultats au responsable des compétitions dans les meilleurs délais et en tout cas sous 8 jours. En cas de saisie par Internet, d'envoi par mail ou SMS le capitaine doit conserver la feuille de match papier jusqu'à la fin de la saison pour pouvoir la communiquer au responsable des compétitions à sa demande.

Tout non-respect par un capitaine du délai de 8 jours pour communiquer ses résultats fera encourir à son équipe les pénalités prévues au règlement de la compétition concernée.

En cas de forfait général d'une équipe, le capitaine de l'équipe adverse doit remplir une feuille de match avec la composition de son équipe et la communiquer au responsable des compétitions dans les mêmes conditions, sinon le gain par forfait de son équipe ne sera pas pris en compte.

4.4 Litiges

Les litiges se produisant pendant une rencontre seront réglés prioritairement par un arbitre FSGT s'il est présent, qu'il soit joueur ou non.

Si aucun arbitre FSGT n'est présent, la décision devra être prise conjointement par les deux capitaines, après consultation du carnet d'arbitrage et éventuellement, à leur choix, de l'avis de tierces personnes qualifiées. Si les deux capitaines ne parviennent pas à trouver d'accord sur place, ils indiqueront sur la feuille de match leurs observations et contestations éventuelles, et les transmettront au responsable des compétitions et au bureau qui trancheront.

En cas de sanction prise à l'encontre d'une équipe, sauf cas particulier où la sanction en disposerait autrement, les parties non prises en compte dans le résultat du match seront comptabilisées pour le classement Elo des joueurs avec le résultat obtenu sur l'échiquier.

Le jeu est régi par les règles de la Fédération Internationale des Échecs pour tous les points non explicitement couverts par les présents règlements.

REGLEMENT CHAMPIONNAT DU VENDREDI

1. Organisation

Le championnat du vendredi est organisé selon la formule « round robin » ou « double round robin », chaque équipe rencontrant une ou deux fois chacune des autres équipes au cours de la saison.

Le nombre de divisions, le nombre de groupes dans chaque division et le nombre d'équipes dans chaque groupe (10 maximum) peut être modifié chaque saison, en fonction du nombre total d'équipes engagées, par décision de l'Assemblée Générale de début de saison, ou du bureau par délégation de l'A.G.

Les clubs doivent avoir réglé leurs obligations financières de début de saison (prise de licence, droit d'engagement des équipes ...) avant le début des compétitions, sinon ils seront pénalisés, pour chaque équipe engagée, par le retrait d'un point de match pour toutes les rencontres jouées entre le 1er janvier suivant et la date de régularisation des règlements financiers.

Toutefois ces pénalités ne seront pas automatiquement appliquées si le club défaillant a fait parvenir au responsable des compétitions avant le 31 décembre une demande dérogation exposant les motifs de la demande de report, demande devant être validée par le bureau CELIF.

2. Calendrier

Le calendrier des rencontres est déterminé par le bureau dans les meilleurs délais à l'issue de l'Assemblée Générale de début de saison.

Les lieux de rencontre sont fixés de telle sorte que, dans la mesure du possible, les équipes reçoivent et se déplacent un nombre égal de fois au cours de la saison.

« Une demande de report de match peut être faite par un club dans les conditions suivantes :

- La demande doit être adressée par mail au responsable des compétitions au plus tard 48 heures (soit le mercredi soir) avant la date de la rencontre.*
- La demande doit comporter l'accord de l'équipe adverse avec obligatoirement la date fixée pour la nouvelle rencontre, ainsi que le motif invoqué.*
- Le responsable des compétitions au vu de la demande donne ou non son accord sur le report.*

Si ces conditions ne sont pas respectées le report du match ne sera pas validé et la rencontre prévue devra se jouer à la date prévue initialement, sauf à entraîner en cas de forfait général d'une équipe les pénalités prévues au règlement. »

La rencontre de la dernière ronde ne pouvant en aucun cas être avancée ou reportée.

En cas d'infraction, le match sera considéré comme perdu par forfait pour les deux équipes avec un score de 0-0 en points de partie.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU VENDREDI

4. Composition des équipes

4.4 Feuille de match

Chaque équipe est composée d'une liste ordonnée de quatre joueurs placés dans l'ordre choisi par le capitaine de l'équipe. Par contre, chaque joueur doit être placé devant les joueurs qui ont plus de 100 points Elo de moins que lui. En cas d'infraction, le joueur dont le Elo est trop élevé pour sa place dans l'équipe aura sa partie considérée comme perdue et marquera 1 point de partie. Son adversaire marquera 3 points de partie, sauf s'il est également en infraction ou forfait.

Une équipe ne peut pas comporter de « trou » : en cas d'absence d'un ou plusieurs joueurs d'une équipe, les joueurs restants doivent occuper les premiers échiquiers. En cas d'infraction, les joueurs placés derrière le joueur forfait auront leur partie considérée comme perdue et marqueront 1 point de partie chacun. Leurs adversaires marqueront 3 points de partie chacun, sauf s'ils sont également en infraction ou forfait.

4.5 Licences

Les joueurs de la liste initiale doivent avoir leur licence prise avant le début des rencontres.

Tout joueur entrant en cours de saison doit avoir sa licence prise avant son premier match.

En cas d'infraction, le score du joueur non licencié sera ramené à 0 point de partie, et celui de tous ses coéquipiers placés derrière lui à 1 point de partie. Leurs adversaires marqueront 3 points de partie chacun, sauf s'ils sont également en infraction ou forfait.

5 Déroulement du match

5.1 Modalités de jeu

L'utilisation de la pendule électronique est obligatoire. La cadence de jeu est de 1 heure 30 mn + 30 sec par coup. Conformément aux règles du jeu, chaque joueur est tenu de noter les coups jusqu'à la fin de la partie.

L'équipe qui reçoit a les Blancs aux échiquiers pairs.

5.2 Résultat du match

Chaque équipe marque un nombre de points de partie correspondant au total de ses résultats individuels :

- 3 points pour une partie gagnée ;
- 2 points pour une partie nulle ;
- 1 point pour une partie perdue sur l'échiquier ;
- 0 point pour une partie perdue par forfait.

L'équipe qui marque le plus de points de partie marque 3 points de match, l'équipe adverse marque 1 point de match. En cas d'égalité de points de partie, chaque équipe marque 2 points de match.

Une équipe qui n'a pas communiqué sa feuille de match au responsable des compétitions dans un délai de 8 jours sera pénalisée d'1 point de match.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU VENDREDI

5.3 Classement final

Les équipes sont classées en fonction du total de leurs points de match. En cas d'égalité, les systèmes de départages suivants sont utilisés, dans l'ordre :

1. le total des points de partie ;
2. le score au système de Berlin ;
3. la confrontation directe entre les équipes à départager ;
4. la moyenne Elo la plus faible.

5.4 Forfaits

Une équipe se présentant avec plus d'une heure de retard est déclarée perdante par forfait. Les feuilles de match indiquant les compositions d'équipe et mentionnant le retard doivent être remplies et signées par les deux capitaines. L'équipe retardataire marque 0 point de partie et 1 point de match ; l'équipe adverse marque 3 points de partie par échiquier et 3 points de match.

Une équipe est considérée comme forfait général si elle ne présente aucun joueur. Si elle a prévenu l'équipe adverse de son forfait au moins 2 jours avant la date initialement prévue pour le match, elle marque 0 point de partie et 0 point de match (1 point de match de pénalité lui est donc retiré par rapport à une défaite sur l'échiquier). Si elle n'a pas prévenu, ou a prévenu trop tardivement, elle marque 0 point de partie et -1 point de match (2 points de match de pénalité lui sont donc retirés par rapport à une défaite sur l'échiquier). Dans tous les cas, l'équipe adverse marque 3 points de partie par échiquier et 3 points de match.

Si une équipe forfait général a prévenu l'équipe adverse au moins 2 jours avant la date prévue pour le match, la CELIF conserve définitivement la moitié de sa caution. Si elle ne l'a pas prévenue, ou l'a prévenue trop tardivement, la CELIF conserve définitivement la totalité de sa caution.

Une équipe ayant fait un forfait général dans les deux dernières rondes ne pourra pas monter dans la division supérieure à la fin de la saison. Le cas échéant, la place sera attribuée à l'équipe suivante au classement du même groupe.

Une équipe ayant fait forfait général à la dernière ronde sera automatiquement reléguée dans la division inférieure à la fin de la saison. De plus, la pénalité financière sera portée au double de la caution, que l'équipe adverse ait été prévenue ou non.

Une équipe ayant fait deux forfaits généraux au cours de la même saison est automatiquement exclue de son groupe. Tous les résultats de ses matchs antérieurs sont annulés pour cette équipe et pour ses adversaires. Elle est automatiquement reléguée dans la division inférieure à la fin de la saison.

Toute caution perdue, partiellement ou en totalité, doit être reversée par l'équipe dans les 15 jours suivant le forfait. En cas d'absence de versement, la régularisation sera effectuée sur les engagements de la saison suivante.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU SAMEDI

1. Organisation générale

La CELIF organise un championnat du samedi par équipes qui se déroulera de décembre à juillet chaque saison.

Ce championnat se joue par équipes de clubs. Le nombre d'équipes n'est pas limité.

Dans un cadre promotionnel, le collectif se réserve le droit d'accueillir des équipes nouvelles et de modifier le calendrier

1.1. Licences

Tout joueur de ce championnat doit être licencié FSGT

1.2. Engagements

Des formulaires d'engagement seront envoyés aux clubs qui doivent les renvoyer avec les droits d'inscription avant le 30 novembre.

2. Organisation de la compétition

2.1. Responsable du championnat du samedi

Il est nommé par le Collectif. Il centralise les résultats, confirme les classements provisoires et établit le classement final qu'il communique au collectif.

2.2. Calendrier

Il est établi par le responsable du championnat

2.3. Lieu et heures des rencontres

Fixés par le responsable du championnat des dérogations d'horaire peuvent être accordés par lui. Les reports de match sont autorisés avec l'accord des capitaines et son aval.

2.4. Arbitrage

Les litiges se produisant pendant une rencontre seront réglés prioritairement par un arbitre FSGT s'il est présent, qu'il soit joueur ou non.

Si aucun arbitre FSGT n'est présent, la décision devra être prise conjointement par les deux capitaines, après consultation du carnet d'arbitrage et éventuellement, à leur choix, de l'avis de tierces personnes qualifiées. Si les deux capitaines ne parviennent pas à trouver d'accord sur place, ils indiqueront sur la feuille de match leurs observations et contestations éventuelles, et les transmettront au responsable des compétitions et au bureau qui trancheront.

2.5. Il appartient aux Clubs qui participent à la compétition et qui accueillent de fournir la totalité du matériel de jeu nécessaire à un bon déroulement des matches.

Il est interdit de fumer dans la salle où se déroule la rencontre.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU SAMEDI

3. Déroulement des rencontres

3.1. Règles du jeu

Les règles de la Fédération Internationale Des Échecs et de la FSGT en vigueur à la date des matches sont applicables à toutes les parties. Les parties effectivement jouées, même si un forfait administratif est prononcé ultérieurement, sont comptabilisées pour le classement élo.FSGT.

3.2. Couleurs

L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le responsable de ce championnat a les blancs sur les échiquiers impairs et les noirs sur les échiquiers pairs.

3.3. Cadences

La cadences des parties et de 1h30 par joueur au KO

3.4. Feuille de match

À l'issue de la rencontre, les capitaines complètent les feuilles de match en y portant les résultats individuels (points de partie), les totaux et leurs observations éventuelles, et les signent. Ils gardent un exemplaire chacun. Ils communiquent les résultats au responsable des compétitions dans les meilleurs délais et en tout cas sous 8 jours, par voie électronique ou en envoyant leur exemplaire au responsable de la compétition par la poste. En cas de saisie par Internet, le capitaine doit conserver la feuille de match papier jusqu'à la fin de la saison pour pouvoir la communiquer.

3.5. Composition des équipes

- a) Par dérogation Chaque équipe peut utiliser 2 joueurs « joker » qui ne sont pas du club. A condition que ces joueurs n'aient pas joué une partie dans ce championnat pour une autre équipe et qu'ils aient une licence à jour.
- b) Les joueurs sont placés par ordre décroissant d'élo avec une tolérance de 100 points élo avec le joueur qui précède.

4. Résultats /classement

4.1. Résultat du match

Chaque équipe marque un nombre de points de partie correspondant au total de ses résultats individuels :

- 3 points pour une partie gagnée ;
- 2 points pour une partie nulle ;
- 1 point pour une partie perdue sur l'échiquier ;
- 0 point pour une partie perdue par forfait.

L'équipe qui marque le plus de points de partie marque 3 points de match, l'équipe adverse marque 1 point de match.

En cas d'égalité de points de partie, chaque équipe marque 2 points de match.

CLASSEMENT ELO FSGT 2022-2023

Club	Nom	Prénom	Elo
CHEN	ADZOVIC	Samir	A1250
FONB	AGHER	Rachid	1630
STOU	ALIPHAT	Pierre	1480
FONB	AMATA	Marie-Chr.	1460
STMA	BADJINA	Christian	1920
PRSG	BASTAT	Eddy	N.C.
PRSG	BASTAT	Paul	N.C.
LIVR	BELKAID	Sohan	N.C.
PRSG	BELLOUR	Robin	N.C.
PRSG	BELLOUR	Timothee	N.C.
STOU	BEN ABED	Moussa	1440
CARR	BERTHOUX	Gregoire	1610
PRSG	BLANC	Ilaya	N.C.
PRSG	BLANC	Julien	N.C.
STOU	BLAZY	Thomas	N.C.
CHEN	BOUBRIT	Mounira	1290
PRSG	BOULET	Louis	A1750
STOU	BOUZIDANE	Manel	N.C.
LIVR	CAPON	Thierry	1640
STOU	CHAJIA	Iliann	N.C.
STOU	CHAJIA	Laena	N.C.
CRTN	COLIN	Claude	1590
CRTN	COLIN-RAMOS	Teo	1210
STOU	CONSTANTINESCU	Costin	N.C.
FONB	DAVY	Bruno	1930
CRTN	DEMONTIGNY	Frederic	N.C.
STMA	DERRIEN	Guy	1440
CARR	DETRICHE	Olivier	1670
CRTN	DIDIER	Eric	2030
FONB	DREYFUS	Jacques	2040
CHEN	DURAND	Sylvain	1970
CHEN	DUVAL	Charles	1860
CRTN	GAMET	Theo	1290
FONB	GHERGHINOIU	Lucas	1600
STMA	GOBBI	Jean-Pierre	1750
CHEN	GOH	Richard	1640
CHEN	GOSSET	Christophe	1850
STMA	GROSS	Daniel	1700
CHEN	GROSSELIN	Loris	N.C.
CARR	GRUHN	Christophe	1690
CRTN	GUILBERT	Jean-Claude	N.C.
CRTN	GUINEBAULT	Loan	N.C.
CHEN	HACID	Gabriel	N.C.
CHEN	HACID	Maxime	N.C.
CRTN	HENNEQUIN	Chantal	A1550

CLASSEMENT ELO FSGT 2022-2023

FONB	JARRETON	Herve	2060
CHEN	JAUNET	Jean-Luc	1800
CARR	JOUANIN	Jacques	1630
STOU	JOURNET-GIROD	Nathanaelle	N.C.
FONB	KIEFFER	Anatole	2160
PRSG	LABAUNE	Baptiste	A1750
CHEN	LAFDAL	Enzo	N.C.
CHEN	LAFDAL	Karim	1560
CHEN	LAFDAL	Noah	A1350
STMA	LAMY	Michel	1720
LIVR	LASFAR	Karim	1570
FONB	LECONTE	Pascal	1610
STMA	MANUGUERRA	Alain	A1450
CHEN	MARBACH	Nicolas	A1350
LIVR	MARILLER	Romain	A1950
CHEN	MARTINEAU	Cyril	A1750
CHEN	MAZET	Julien	N.C.
STOU	MOZZINI	Louis	1500
LIVR	NOBLECOURT	Nicolas	2120
CHEN	NOUAL	Eric	1520
FONB	PACE	Antoine	1580
CHEN	PEYREGA	Fabrice	1760
CRTN	PHILIPPS	Quentin	A1550
FONB	POUYADE	Fabrice	1930
LUMI	RAGOT	Pierre	1890
CRTN	RAMOS	Jean-Phil.	1940
STOU	RENAUDINEAU	Felix	N.C.
STOU	RENAUDINEAU	Theodore	N.C.
STOU	RENAUDINEAU	Vincent	N.C.
PRSG	ROMAN	Louise	N.C.
STOU	ROUFFAUD	Manon	N.C.
LIVR	SCHMIT	Vincent	2140
FONB	SERISIER	Vincent	1930
CHEN	SOMCHIT	Noryth	1740
PRSG	SUQUET	Yanis	N.C.
CARR	TALAVERA	Jean	1700
CHEN	TASSART	Guillaume	1610
FONB	TODISCO	Corinne	1300
LIVR	TOUSSAINT	Florent	N.C.
CRTN	VAN DER SYPT	Arthur	N.C.
CARR	VASICEK	Laurent	1570
CRTN	VASSEUR	Pascal	1630
CHEN	VIEL	Adrien	1580

CLASSEMENT CHAMPIONNAT FEDERAL

Cl	Nom	Club	élo	Pts
1	SCHMIT Vincent	FONB	2150	6
2	NOBLECOURT Nicolas	LIVR	2200	5
3	DURAND Sylvain	CHEN	1900	5
4	GHERGHINOIU Lucas	FONB	2110	5
5	JARRETON Herve	FONB	2050	5
6	MARILLER Romain	LIVR	1870	5
7	DREYFUS Jacques	FONB	2160	4½
8	RAMOS Jean-Philipp	COUR	2080	4½
9	TOUSSAINT Florent	LIVR	1500	4
10	LECONTE Pascal	FONB	1640	4
11	BOULET Louis	BABY	N1800	4
12	SERISIER Vincent	NOIG	1960	4
13	LAFDAL Karim	CHEN	N1600	4
14	VASSEUR Pascal	COUR	1630	3½
15	PACE Antoine	FONB	1490	3½

Cl	Nom	Club	élo	Pts
16	LABAUNE Baptiste	BABY	N1560	3
17	ALIPHAT Pierre	ROZA	1300	3
18	AGHER Rachid	FONB	1620	3
19	LAFDAL Noah	CHEN	N1220	3
20	COLIN Claude	COUR	1590	3
21	BOUBRIT Mounira	CHEN	N1400	3
22	AMATA Marie-Christ	FONB	1470	2
23	TODISCO Corinne	FONB	1250	2
24	GAMET Theo	COUR	N1200	2
25	LAFDAL Enzo	CHEN	N1200	2
26	COLIN-RAMOS Teo	COUR	N1360	1
27	THOUVENIN Adele	BABY	N1200	1
28	SUQUET Yanis	BABY	N1540	1
29	KIEFFER Anatole	FONB	2140	0
30	ROSSI Jeremie	LIVR	2070	

CHAMPIONNAT DU VENDREDI

Cl.	Club	Total	p.m	p.p	pen.	f.	J.
1	Fontenay sous Bois	12	12	39	0	0	4
2	Carrières sur Seine	7	7	31	0	0	4
3	Chennevières	7	7	30	0	0	4
4	Livry-Gargan	7	8	28	0	1	4
5	Saint Maurice-Charenton	6	6	28	0	0	4

CHAMPIONNAT DU SAMEDI

Cl.	Club	Total	p.m	p.p	pen.	f.	J.
1	Club d'échecs de Courtenay	16	16	57	0	0	6
2	Chennevières	13	13	52	0	0	6
3	Saint-Ouen	10	10	44	0	0	6
4	Amicale Babylone	9	9	39	0	0	6

COMITES DEPARTEMENTAUX

COMITE DE *PARIS*

35 rue de Flandre
75019 PARIS

☎ 01 40 35 18 49
✉ accueil@fsgt75.org
<http://fsgt75.org>

COMITE DE *SEINE ET MARNE*

Z. A. Jean-Pierre Plicque – 42/43 rue Jean-Pierre Plicque
77124 VILLENROY

☎ 01 64 35 16 63
✉ contact77@fsgt.org

COMITE DES *YVELINES*

7 rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX

☎ 01 34 74 84 93
✉ fsgt78@free.fr
<http://www.fsgt78.fr>

COMITE DES *HAUTS DE SEINE*

3 rue Volant
92000 NANTERRE

☎ 01 47 21 52 14
✉ fsgt@fsgt92.org
<http://www.sports92.com>

COMITE DE *SEINE ST DENIS*

16 av Paul Eluard
93000 BOBIGNY

☎ 01 48 31 12 59
✉ fsgt93@wanadoo.fr
<http://fsgt.comite93.free.fr>

COMITE DU *VAL DE MARNE*

115 avenue Maurice Thorez
94200 IVRY

☎ 01 49 87 08 50
✉ fsgt94@wanadoo.fr
<http://www.fsgt94.org>

COMITE DU *VAL D'OISE*

Espace Nelson Mandela - 82 bd Lénine
95100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 43 10
✉ fsgt95@wanadoo.fr
<http://fsgt95.org>

COMITE DE *L'ESSONNE*

95 rue Emile Zola - Bât C
91100 CORBEIL-ESSONNES

☎ 01 64 96 57 87
✉ fsgt91@wanadoo.fr
<http://www.91.fsgt.org>

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

14-16 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

Tel : 01 49 42 23 24

Fax: 01 49 42 23 60

accueil@fsgt.org

FSGT

LIGUE ILE DE FRANCE

